

ACTUALITÉS

Québec est décidé à obtenir les terrains de la SGF

Situés à Sainte-Anne-de-Bellevue, ils permettraient de créer un parc national

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, est décidée à obtenir les terrains appartenant à la Société générale de financement du Québec (SGF) qui permettraient de créer un parc régional à Sainte-Anne-de-Bellevue autour de la rivière de l'Anse-à-l'Orme.

C'est ce qu'a déclaré hier son attaché de presse, Dave Leclerc, qui réagissait à la décision de la SGF de mettre en vente par annonce dans les journaux ses 111 acres, dont 41 acres en milieu humide.

Cette décision a provoqué de vifs remous hier dans les milieux de la conservation.

Les terrains de la SGF se situent juste à côté des terrains que Québec a acquis il y a deux semaines au prix de 2,6 millions pour les confier à Canards illimités et à la Ville de Montréal afin de relier à la fois le parc-nature du Cap-Saint-Jacques, le parc agricole et le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme. L'ensemble, si les terrains de la SGF ne finissent pas dans les mains d'un promoteur immobilier, permettrait de créer un parc régional autour de ce qui apparaît comme le dernier cours d'eau naturel d'importance de l'île de Montréal, en plus d'être un milieu d'une exceptionnelle richesse faunique.

Selon Dave Leclerc, la ministre a discuté du dossier ré-

cemment avec son collègue Clément Gignac, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

La ministre Beauchamp, ajoute son porte-parole, se donne jusqu'au 31 août pour régler le dossier «avec ses partenaires», soit Montréal, Sainte-Anne-de-Bellevue et Canards illimités. Mais l'appel de propositions de la SGF se termine plus tôt, soit le 16 août.

Augmenter les rendements

De son côté, la porte-parole de la SGF, Sophie Alarie, explique que Québec pousse sa société d'État à «activer ses placements» afin d'augmenter son rendement. Et le conseil d'administration de la SGF, dit-elle, a amorcé le processus de vente «pour rentabiliser cet investissement». Invité à dire pourquoi une société d'État ne donnerait pas ce terrain comme contribution à la conservation, Mme Alarie précise que la «SGF demeure ouverte à des discussions», mais qu'on n'est pas encore sur la même longueur d'onde que l'Environnement.

Le maire de Sainte-Anne-de-Bellevue, Francis Deroo, se dit «surpris et déçu» de la décision de la SGF. Mais son conseil a gelé le développement sur ces terrains jusqu'à la révision du plan particulier d'urbanisme actuel, un garde-fou qu'il entend maintenir jusqu'à ce que les pourparlers sur la création du parc régional soient terminés.